



Fiche de poste n°4

Dénomination	<i>Chef de la Division des infrastructures industrielles</i>
Emploi de rattachement	<i>Pilote d'encadrement Planification et Développement des infrastructures industrielles</i>
Position hiérarchique	<pre> graph TD A[Secrétaire Général] --> B[Directeur des Infrastructures Industrielles, Commerciales Technologiques et de Recherche & Développement] B --> C[Chef de la Division des infrastructures industrielles] </pre>
Mission	<i>Assurer le Développement et la coordination des espaces d'accueil industriels.</i>
Principales activités et tâches	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Participer à l'élaboration du plan d'action de la Direction et veiller à l'exécution des activités relevant de la responsabilité de sa structure; ❖ Piloter les activités de planification des infrastructures industrielles visant l'articulation des besoins en foncier industriel avec l'accroissement et le développement des secteurs industriels au Maroc ; ❖ Piloter la réalisation des études de marché et des études de faisabilité technique et financière des projets d'infrastructures industrielles ; ❖ Identifier l'assiette foncière nécessaire à la réalisation des parcs et plateformes industriels et contribuer à la mobilisation du foncier brut nécessaire à cet effet ; ❖ Elaborer les conventions de partenariat relatives au financement et à la réalisation des projets d'infrastructures industrielles et les cahiers des charges y afférents et superviser leur négociation avec les partenaires concernés ; ❖ Assurer le suivi de la réalisation des infrastructures industrielles; ❖ Piloter les activités de planification des projets de réhabilitation des infrastructures industrielles ; ❖ Elaborer les conventions de partenariat relatives au financement et à la réhabilitation des infrastructures industrielles et superviser leur négociation avec les partenaires concernés ; ❖ Veiller à l'élaboration et la préparation des documents juridiques nécessaires pour l'octroi du statut de zones franches d'exportation; ❖ Contribuer à la définition et la réforme du cadre réglementaire et législatif régissant les infrastructures industrielles;



	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Assurer la supervision des comités de suivi des programmes et projets relatifs au domaine de sa compétence; ❖ Organiser des réunions avec les départements et les organismes concernés pour coordonner la mise en œuvre des actions programmées relevant de son domaine d'intervention; ❖ Assurer le pilotage et le suivi des études lancées par le ministère concernant le secteur relevant de sa compétence; ❖ Assurer la réalisation et le suivi des études concernant la mise en œuvre des programmes relevant de la responsabilité de sa structure; ❖ Superviser la construction, l'alimentation et la mise à jour de la base de données relative au foncier industriel ; ❖ Assurer les actions de négociation avec l'ensemble des partenaires relevant de son domaine d'intervention et veiller au bon déroulement des négociations; ❖ Alerter la hiérarchie sur toutes situations nécessitant une intervention d'urgence et fournir les informations pertinentes permettant la prise d'une décision judicieuse ; ❖ Apporter l'appui méthodologique aux cadres de sa structure et veiller à l'enrichissement de leurs portefeuilles de compétences ; ❖ Identifier les besoins en études, recherches et autres interventions nécessaires au développement de l'action du Département, les documenter et proposer leur intégration aux programmes prévisionnels de la Direction; ❖ Participer à l'élaboration des rapports et des bilans pour synthétiser et documenter les activités de la Direction et du Département.
<p>Compétences clés</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Management des Organisations ; - Planification stratégique et opérationnelle ; - Très bonne connaissance des secteurs industriels et de leurs interactions avec les autres secteurs économiques ; - Très bonne connaissance de l'environnement et de la culture de l'entreprise dans les secteurs industriels; - Gestion des infrastructures publiques; - Gestion et développement des infrastructures industrielles; - Partenariat et contractualisation y afférente ; - Connaissance en droit foncier et droit d'urbanisme au Maroc ; - Connaissance en Voirie et Réseaux Divers (VRD); - Management de projet;
<p>Principaux résultats attendus</p>	<ul style="list-style-type: none"> * Plans d'actions élaborés, suivis et réalisés; * Offre et demande en foncier industriel évaluée et Infrastructures industrielles planifiées ; * Etudes de marché et des études de faisabilité technique et financière des projets d'infrastructures industrielles réalisées ; * Assiette foncière nécessaire à la réalisation des parcs et plateformes industriels identifiée et mobilisée ;



- * Conventions de partenariat relatives au financement et à la réalisation des projets d'infrastructures industrielles et les cahiers des charges y afférents élaborés et négociés avec les partenaires ;
- * Suivi régulier de la réalisation des infrastructures industrielles;
- * Projets de réhabilitation des infrastructures industrielles planifiés ;
- * Conventions de partenariat relatives au financement et à la réhabilitation des infrastructures industrielles élaborés et négociés avec les partenaires ;
- * Documents juridiques nécessaires à l'octroi du statut de zones franches d'exportation élaborés;
- * Dispositions légales et réglementaires relatives aux infrastructures industrielles formulées et le cas échéant projets de textes établis ;
- * Tenue des comités de suivi des programmes et projets relatifs au domaine de sa compétence et comptes rendus établis ;
- * Tenue des réunions avec les départements et les organismes concernés pour coordonner la mise en œuvre des actions programmées relevant de son domaine d'intervention;
- * Assurer le pilotage et le suivi des études lancées par le ministère concernant le secteur relevant de sa compétence et comptes rendus établis;
- * Etudes concernant la mise en œuvre des programmes relevant de la responsabilité de sa structure réalisées;
- * Base de données relative au foncier industriel établie et tenue à jour ;
- * Négociation avec l'ensemble des partenaires relevant de son domaine d'intervention ;
- * Situations nécessitant une intervention d'urgence documentées et remontées à la hiérarchie ;
- * Appui et encadrement méthodologique aux cadres de sa structure assuré ;
- * Besoins en études, recherches et autres interventions nécessaires au développement de l'action du Département documenté;
- * Reporting périodique et régulier réalisé et transmis à la hiérarchie.